

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
23 avril 2009
Français
Original : anglais

**Lettre datée du 21 avril 2009, adressée au Président
du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
de l'Organisation des Nations Unies**

Me référant à la résolution 1778 (2007) du Conseil de sécurité, j'ai l'honneur de vous transmettre la lettre ci-jointe, que j'ai reçue du Secrétaire général et Haut-Représentant de la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union européenne, Javier Solana, et qui me communique deux rapports sur les activités militaires de l'Union européenne au Tchad et en République centrafricaine couvrant l'un la période du 15 mars au 15 septembre 2008, l'autre la période du 15 septembre 2008 au 15 mars 2009 (voir annexe).

Je vous saurais gré de bien vouloir porter ces lettres et les pièces qui y sont jointes à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) **Ban Ki-moon**



Annexe I

Lettre datée du 22 septembre 2009, adressée au Secrétaire général par le Secrétaire général et Haut-Représentant de la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union européenne

Conformément aux dispositions de la résolution 1778 (2007) du Conseil de sécurité, je joins à la présente le premier rapport semestriel sur les activités de l'opération militaire de l'Union européenne au Tchad et en République centrafricaine pendant la période du 15 mars 2008 au 15 septembre 2008.

Je vous saurais gré de bien vouloir transmettre ce rapport au Président du Conseil de sécurité.

(Signé) Javier Solana

Pièce jointe

Rapport du Secrétaire général, Haut-Représentant de la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union européenne sur les activités de l'opération militaire de l'Union européenne au Tchad et en République centrafricaine

I. Introduction

1. Le présent rapport couvre la période allant du 15 mars au 15 septembre 2008.
2. Dans sa résolution 1778 (2007), le Conseil de sécurité a demandé à l'Union européenne de lui rendre compte de l'accomplissement de son mandat.

II. Donnée politique

3. Au Tchad, la période à l'examen s'est caractérisée par les attaques des mouvements rebelles lancées du territoire soudanais au début d'avril et à la mi-juin 2008. La crise du Darfour qui se poursuit a provoqué un afflux de réfugiés et favorisé la montée du banditisme dans l'est du pays.
4. Sur le plan interne, la situation politique est restée au Tchad dominée par les conséquences des attaques lancées par les rebelles sur N'Djamena en février 2008. Un nouveau gouvernement comptant quatre dirigeants de l'opposition est arrivé aux affaires en avril 2008, ce qui a permis au dialogue politique de reprendre dans le cadre de l'accord du 13 août 2007, comme en témoigne la première réunion du Comité de suivi tenue en juillet avec les encouragements de la communauté internationale.
5. Parmi les événements politiques importants intervenus en République centrafricaine pendant la période à l'examen, on peut citer la signature des accords globaux de paix de mai et juin 2008. Cependant, certains mouvements rebelles se sont depuis retirés et ont fait savoir qu'ils reprenaient la lutte armée. Le Gouvernement s'est dit désireux d'accompagner les progrès politiques de l'augmentation des ressources consacrées à la sécurité et au développement.
6. Pendant la même période, la force européenne (EUFOR) et la Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad (MINURCAT) ont établi de bonnes relations de travail avec les autorités tchadiennes par l'intermédiaire de la Coordination nationale d'appui à la force internationale, la CONAFIT, et directement avec les autorités centrafricaines.
7. Il reste difficile de préserver dans la région un espace humanitaire et la militarisation des camps de réfugiés et des déplacés est aussi inquiétante. De plus, les humanitaires internationaux font face à des menaces qui gênent leur action.
8. Sur le plan régional, la situation politique est restée dominée pendant la période par les tensions entre le Tchad et le Soudan, que les attaques lancées sur N'Djamena en février 2008 et sur Omdurman en mai 2008 n'ont fait qu'aviver. Des efforts diplomatiques tendant à réconcilier le Tchad et le Soudan ont été entrepris à la suite de ces événements, notamment des initiatives lancées par des pays de la

région et l'Union africaine. L'Accord de Dakar, conclu le 13 mars 2008, entre le Tchad et le Soudan contient des dispositions tendant à normaliser les relations entre les deux pays. Des réunions périodiques au niveau des Ministres des affaires étrangères leur permettront de procéder à des échanges de vues dans un cadre normalisé et en présence des pays de la région et de l'extérieur. Les relations diplomatiques rompues après l'attaque de mai 2008 sur Omdurman (Soudan) se sont renouées entre le Tchad et le Soudan en août 2008.

III. Conditions de sécurité et activités de l'EUFOR

9. L'offensive rebelle de juin 2008 a semé la peur et perturbé l'action humanitaire. De plus, après la plupart des attaques, la retraite désordonnée des rebelles vaincus en direction du Soudan s'accompagne d'une augmentation notable de la criminalité. La saison des pluies commençante a réduit la mobilité des rebelles, qui se sont donc occupés de consolidation et d'action politique.

10. La criminalité est endémique et généralisée, et elle s'en prend aux associations humanitaires et aux ONG, qui disposent de fonds et de véhicules. Le chef de Save the Children UK a été tué au cours d'un incident le 1^{er} mai 2008. Des actes de violence ont amené quelques organisations non gouvernementales à se retirer, modifier leur implantation, suspendre ou réduire leurs activités. La présence d'un grand nombre de réfugiés et de déplacés provoque une certaine rancœur dans la population locale.

11. En dépit des activités sporadiques des rebelles, les conditions de sécurité sont restées dans l'ensemble relativement bonnes pendant la période à l'examen et on n'a signalé aucun incident sérieux mettant en cause l'EUFOR. Les risques principaux sont les activités des rebelles, la criminalité et le banditisme, dont souffrent surtout la population civile et les agents humanitaires.

12. Pendant la période à l'examen, l'EUFOR s'est employée à mettre ses soldats en place, à se familiariser avec les circonstances du théâtre et à établir une présence générale dans la toute sa zone. Depuis la déclaration de capacité opérationnelle initiale du 15 mars 2008, son effectif est passé à plus de 3 300 hommes.

13. Les difficultés logistiques ont été considérables, en matière surtout de création de bases opérationnelles, d'amélioration des infrastructures d'appui existantes, d'approvisionnement en eau et de constitution de réserves avant le début des pluies. La coopération entre l'EUFOR et les autorités et les entreprises tchadiennes a donné de bons résultats. On a établi un réseau sérieux d'infrastructures, dont six bases opérationnelles permanentes à N'Djamena, Abéché, Forchana, Goz Beida, Iriba et Birao; on a également amélioré les installations techniques des aéroports de N'Djamena et d'Abéché.

14. Poursuivant l'effort lancé par les forces initiales, l'EUFOR a poursuivi le travail de familiarisation avec les circonstances locales. La clef de son succès a été la mise en place d'un réseau efficace de liaison et de coordination avec de nombreux autres acteurs présents sur le terrain. Au Tchad, la Coordination nationale d'appui à la force internationale, la CONAFIT, créée dès le début comme espace de dénouement des conflits, a été un outil essentiel qui permet d'améliorer l'échange d'informations.

15. La présence de l'EUFOR a eu un effet notable sur la sécurité et l'idée qu'on s'en fait dans la région. De manière générale, l'EUFOR a été bien accueillie car elle est considérée comme une force digne de foi, professionnelle, impartiale et dévouée, attachée à maintenir un environnement sûr et sans risques. La grande opération de renfort du mois du mai, qui a fait suite au meurtre du chef de l'ONG Save the Children UK, et l'évacuation des agents humanitaires pendant l'offensive des rebelles aux alentours de Goz Beida et d'Abéché à la mi-juin, ont bien fait valoir les capacités et l'efficacité de la force. Cependant, la situation reste fragile et pourrait évoluer rapidement.

16. La MINURCAT se déployant et approchant de sa pleine capacité opérationnelle, l'EUFOR a étendu son concept opérationnel et son approche de la sécurité. Partie pour faire face à une menace de type militaire, elle a dû élargir sa compétence en matière de sécurité à la protection des populations locales et des humanitaires contre les criminels.

17. La MINURCAT est en train de délimiter sa présence et sera en mesure de prendre en charge ce genre d'activités dans le domaine de l'état de droit. Le programme de formation du Détachement intégré de sécurité (DIS) a commencé, la première promotion devant sortir au début d'août. L'EUFOR et l'ONU ont signé un accord technique d'appui logistique à la MINURCAT. Dans les mois qui viennent, celle-ci mettra en place sa propre infrastructure verticale dans les camps de l'EUFOR, sous couvert de contrats indépendants.

18. L'amélioration des conditions de sécurité a facilité le retour des déplacés dans certains endroits. Il est clair cependant que ce problème ne sera résolu de façon systématique que si l'on adopte un point de vue global dépassant les conditions de sécurité pour s'étendre à la bonne gouvernance et à l'utilisation efficace des structures sociales. La Commission européenne est en voie d'élaborer des programmes incitant les déplacés au retour volontaire et l'EUFOR soutient ses initiatives dans le cadre de ses opérations militaro-civiles.

19. La saison des pluies commençante a réduit la mobilité et l'efficacité militaire de l'EUFOR, surtout dans le sud du Tchad et en RCA. Elle rend aussi les choses difficiles pour les prédateurs de la région et, comme ils ont du mal à se déplacer et que c'est le moment où ils doivent s'occuper de leurs champs, on n'a constaté d'augmentation ni des violences ni des activités des rebelles. Ce « temps mort opérationnel » a offert l'occasion de faire le point, de planifier et de coordonner l'action avec les autres parties.

20. L'EUFOR a réussi à surmonter de nombreuses difficultés et a remporté des succès considérables dans ses six premiers mois d'activité. Elle est actuellement la garante de la sécurité de la population locale (réfugiés et déplacés compris) et de l'action humanitaire, qu'elle protège des activités des rebelles, de la criminalité et du banditisme.

IV. Perspectives

21. Les conditions de sécurité devraient rester stables mais fragiles; les causes sous-jacentes de la situation ne devraient pas évoluer sensiblement pendant le reste du mandat de l'EUFOR.

22. Son déploiement devant s'achever en septembre, l'EUFOR sera alors bien placée pour exploiter les succès considérables qu'elle a remportés jusqu'à présent. Il est indispensable à sa réussite qu'elle conserve une image positive et continue de maintenir un environnement sûr dans lequel les agents humanitaires peuvent travailler efficacement et qui permettra à la MINURCAT de procéder à son déploiement à complet.

23. Le travail de planification se concentre maintenant sur la phase de retrait de l'EUFOR. La décision que le Conseil de sécurité doit prendre à la fin de septembre précisera les intentions et l'axe principal de ce travail. En attendant, l'opération est en voie de créer des conditions d'une transition réussie, quel que soit l'arrangement qu'il sera possible de conclure ultérieurement.

Annexe II

Lettre datée du 3 avril 2009 adressée au Secrétaire général par le Secrétaire général et Haut-Représentant de la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union européenne

Conformément aux dispositions de la résolution 1778 (2007) du Conseil de sécurité, je joins à la présente le rapport final semestriel sur les activités de l'opération militaire de l'Union européenne au Tchad et en République centrafricaine pendant la période du 15 septembre 2008 au 15 mars 2009.

Je vous saurais gré de bien vouloir transmettre ce rapport au Président du Conseil de sécurité.

(Signé) Javier Solana

Pièce jointe

Rapport du Secrétaire général et Haut-Représentant de la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union européenne sur les activités de l'opération militaire de l'Union européenne au Tchad et en République centrafricaine

I. Introduction

1. Le présent rapport couvre la période allant du 15 septembre 2008 au 15 mars 2009.
2. Dans sa résolution 1778 (2007), le Conseil de sécurité a demandé à l'Union européenne de lui rendre compte l'accomplissement de son mandat.

II. Donnée politique

3. Les tensions qui se renouvellent actuellement dans la région (Darfour et zone d'opérations de l'EUFOR dans l'est du Tchad et le nord-est de la République centrafricaine) sont alimentées par des facteurs multiples mais liés entre eux. Les retombées de la crise du Darfour continuent d'être perceptibles dans la situation d'urgence humanitaire qui se prolonge dans les camps de réfugiés et de déplacés. La situation a été aggravée par la criminalité et le banditisme locaux ainsi que par les tensions entre groupes ethniques vivant de part et d'autre de la frontière. On n'a constaté aucune attaque sérieuse pendant la période à l'examen mais les activités transfrontières des rebelles (y compris les activités de réorganisation et de réarmement) ont encore ajouté aux aléas et à l'insécurité des conditions régnant sur le terrain.
4. Les difficultés que soulèvent les conditions de sécurité toujours volatiles s'opposent à tout progrès tangible dans le domaine politique. En raison des menaces que constituent les groupes rebelles, le Gouvernement tchadien a été obligé de se concentrer sur les mesures militaires et sécuritaires, et gouvernance et état de droit devront attendre. La fragilité de la situation a également ralenti la vie politique. Par conséquent, le soutien international à la mise en œuvre de l'accord du 13 août 2007 conclu entre le Gouvernement et l'opposition politique est resté prioritaire. Le Comité de suivi, fermement encouragé par la communauté internationale, a continué de siéger et les préparatifs des élections législatives prévues pour 2009 se sont poursuivis. Deux grands textes législatifs ont été adoptés, le Code électoral et la loi portant création de la Commission électorale.
5. Les relations diplomatiques ont repris entre le Tchad et le Soudan, mais la méfiance a continué de peser sur les deux pays, avivée par les activités transfrontières des rebelles, que chaque parti accuse l'autre de soutenir. Pour ce qui est du processus de Dakar, la dernière réunion du Groupe de contact à N'Djamena n'a pas encore eu lieu, qui avait été prévue à Khartoum.
6. Des événements politiques importants ont eu lieu en République centrafricaine pendant la période à l'examen, notamment la conclusion d'accords en vue de

l'instauration d'un gouvernement à large base, l'annonce d'élections municipales législatives et présidentielles en 2009, et l'accord sur la réforme du secteur de la sécurité, qui prévoit le démarrage immédiat d'un programme de désarmement, de démobilisation et de réinsertion. Cependant, les récentes démonstrations de force des groupes rebelles dans le nord du pays et l'afflux de réfugiés de République centrafricaine à la frontière tchadienne sont les symptômes inquiétants d'une situation toujours fragile. Les groupes de rebelles dissidents ont été encouragés à participer de nouveau au dialogue politique sans exclusive, seule solution permettant de parvenir à un développement pacifique.

III. Conditions de sécurité et activités de l'EUFOR

7. Le déploiement de l'opération EUFOR a nettement amélioré les conditions concrètes de sécurité des agents de l'aide internationale et humanitaire et de la population de la zone d'opérations. Cependant, la région reste en proie à des conflits aux dimensions multiples qui ne sont pas encore résolus.

8. D'une manière générale, la situation est restée relativement calme au Tchad pendant les six mois écoulés. Les accrochages interethniques chroniques entre tribus rivales, qui sont un sujet d'inquiétude pour toutes les parties intéressées, sont devenus moins nombreux en raison des opérations à forte visibilité de l'EUFOR. La présence de celle-ci a été un facteur important de la réduction de ce type d'incident ces six derniers mois.

9. En République centrafricaine, les espérances qu'avait fait naître le dialogue politique sans exclusive ne se sont pas encore réalisées, certains groupes ont repris les armes et il y a eu des accrochages avec les forces du Gouvernement. C'est ainsi que 7 000 réfugiés ont franchi la frontière dans le sud du Tchad. L'activité criminelle est courante pendant cette partie de la saison sèche, notamment dans la région de Ouanda-Djallé, où l'on observe une recrudescence du banditisme. Des informations récentes font état d'actes de banditisme visant des agents humanitaires et d'accrochages entre acteurs armés présents dans la région. On court le risque de voir les conditions de sécurité se dégrader encore dans le pays.

Activités de l'EUFOR

10. L'EUFOR a été généralement bien accueillie et considérée comme une force sérieuse et professionnelle à laquelle on doit le maintien d'un environnement sûr et sans risques. L'EUFOR a agi de façon impartiale, neutre et indépendante comme le voulait son mandat.

11. L'adoption et le maintien d'un rythme soutenu et d'un profil opérationnel à large spectre dans toute la zone depuis la déclaration de capacité opérationnelle totale du 15 septembre 2008 sont parmi les facteurs qui expliquent le succès de l'EUFOR.

12. Les opérations sur le terrain ont continué de se concentrer sur les secteurs qualifiés de secteurs d'intérêt et les opérations aériennes – y compris celles des engins sans pilote – ont continué de recueillir de précieux renseignements sur la zone. Par exemple, le soutien apporté à la récente mission du Haut-Commissariat pour les réfugiés à Daha, à la frontière entre le Tchad et la République centrafricaine, a été un grand facteur de sécurité dans l'ensemble de la région.

13. Les nombreuses patrouilles en profondeur (plus de 260) menées dans des secteurs où la présence de l'EUFOR doit être particulièrement affirmée ont effectivement favorisé l'instauration de bonnes conditions de sécurité et exercé un effet de dissuasion appréciable. Ces patrouilles ont été pour l'EUFOR un grand moyen d'étendre sa présence au-delà des alentours immédiats de ses principales bases. De surcroît, grâce aux bases installées dans les principaux camps de réfugiés et sur les lieux où se concentrent les déplacés, les 2 300 patrouilles de proximité organisées sur ces sites ont joué au rôle décisif dans leur stabilisation.

14. Les opérations combinées mettant en œuvre des moyens aériens et terrestres ont permis à l'EUFOR d'établir une présence et d'acquérir une forte visibilité dans les secteurs que l'on sait touchés par l'activité criminelle. Elles ont permis de faire reculer sensiblement la criminalité, les accrochages interethniques et l'activité des prédateurs, et renforcé le crédit de l'EUFOR.

15. Pendant toute l'opération, le recours aux appareils à voilure fixe et à voilure tournante a été décisif pour le succès de la mission. À la fin de la saison des pluies, quand les déplacements par voie de terre sont encore limités, les moyens aériens ont pris une importance particulière. La capacité des hélicoptères de théâtre s'est accrue sensiblement à partir du début de 2009 et l'EUFOR a pu réagir promptement aux crises et projeter des forces dans des lieux reculés. À ce sujet, l'extraction par hélicoptère d'agents d'ONG d'Ouandja, en République centrafricaine, en novembre 2008 a rehaussé l'image de l'EUFOR dans les milieux humanitaires.

16. La connaissance que l'EUFOR a acquise des circonstances locales par divers moyens – images satellite, données de reconnaissance aérienne et terrestre, renseignement d'origine humaine, équipes géographiques et équipes de coopération civilo-militaire (CIMIC) – a beaucoup aidé les acteurs internationaux, comme la MINURCAT et les agents humanitaires. Cette meilleure appréhension des conditions de terrain a permis à l'EUFOR de concentrer ses opérations sur les secteurs plus vulnérables et les moins sûrs de la zone.

17. L'EUFOR a effectué environ 260 tournées dans les sites où sont installés des déplacés et procédé à plus de 750 enquêtes dans les camps de réfugiés et de déplacés. Ses relations actives avec 70 organisations internationales et non gouvernementales, favorisées par des dispositifs officiels de coordination et de partage de l'information, ont donné plus de cohérence et d'homogénéité à la façon dont elle aborde les questions humanitaires et les questions de sécurité. Cela a promu la confiance entre acteurs internationaux et le travail des équipes CIMIC a considérablement favorisé cette évolution. De plus, l'intégration dans la conduite des opérations de la problématique des droits de l'homme et de la protection des femmes et des enfants pendant les conflits armés que le Conseil de sécurité avait souhaitée dans ses résolutions 1325 (2000) et 1612 (2005) a été un aspect important de l'activité de l'EUFOR.

18. L'EUFOR n'était pas faite au départ pour fournir des soins médicaux aux populations locales. Pourtant, l'aide qu'elle a offerte sur le plan pratique (1 600 consultations locales, 30 interventions chirurgicales sur place) a largement démontré sa bonne volonté et sa sollicitude pour les habitants de l'est du Tchad et du nord-est de la République centrafricaine. Cette image a été renforcée encore par la destruction d'environ 350 engins non explosés dans la zone, opération qui a amélioré d'autant la sécurité de la population locale.

19. La construction de six camps militaires spacieux et complètement équipés témoigne des capacités de l'EUFOR. Le transfert de ces camps, y compris les nouveaux aérodromes de fret de N'Djamena et d'Abéché, aux autorités tchadiennes le 15 mars 2009 pour cession ultérieure à la MINURCAT donne immédiatement aux forces de l'ONU une bonne tête de pont sur le théâtre.

20. Le dialogue avec la MINURCAT, très suivi à partir du début de l'opération, s'est intensifié à mesure que le moment du transfert approchait. Le soutien tout à fait concret que l'EUFOR a fourni à la MINURCAT a permis à celle-ci de faire valoir sa capacité de formation et de déploiement dans la zone du Détachement intégré de sécurité de la police tchadienne, formé par l'ONU. La présence visible du Détachement dans toute la zone améliore les conditions de sécurité autour des camps de réfugiés et des sites d'installation des déplacés.

21. Pendant les dernières phases du mandat de l'EUFOR, la planification s'est concentrée progressivement sur la succession de la MINURCAT et le retrait des hommes de l'EUFOR. Immédiatement après l'examen à mi-mandat, on a lancé un travail de planification concertée avec l'ONU afin que le passage à la MINURCAT se fasse sans heurt. L'adoption le 14 janvier de la résolution 1861 (2009) du Conseil de sécurité a permis à l'EUFOR et à la MINURCAT de l'achever. Dans le cadre de cette collaboration, l'EUFOR a envoyé des équipes techniques pour travailler aux côtés de l'ONU à tous les aspects de la planification. Un séminaire commun EUFOR-MINURCAT s'est tenu à la fin de février au Tchad, où les questions encore en suspens ont pu être réglées. Parallèlement, l'EUFOR s'est occupée du retrait des soldats qui ne devaient pas passer sous le commandement de l'ONU.

22. Enfin, la passation des pouvoirs entre l'EUFOR et la MINURCAT s'est faite comme prévu le 15 mars 2009, un an après la déclaration de capacité opérationnelle initiale de l'EUFOR et conformément aux résolutions 1778 (2007), 1834 (2008) et 1861 (2009) du Conseil de sécurité.

IV. Perspectives

23. Le fait que les populations locales et les acteurs internationaux travaillant dans la zone aient largement reconnu le concours que l'EUFOR apportait à l'instauration d'un environnement sûr et sans risques montre qu'un nouveau sentiment de confiance s'est instauré entre les divers acteurs. De surcroît, l'effet dissuasif exercé par l'EUFOR a bien fait comprendre aux parties qu'elles ne devaient pas rechercher une solution militaire à leur conflit. Cela a encore amélioré l'image positive de l'EUFOR, force multinationale, digne de foi et impartiale.

24. L'EUFOR a fixé les conditions de la réussite du passage à la MINURCAT et veillé à ce que celle-ci hérite un dispositif opérationnel efficace grâce aux transferts de données, aux arrangements contractuels et à un appui progressivement allégé, et à ce que la passation des consignes d'instauration et de protection d'un environnement sûr et sans risques se fasse avec fluidité.

25. La présence de l'EUFOR a eu des effets tangibles sur les conditions générales de sécurité de la région mais l'environnement politique imprévisible de la zone et de l'extérieur continuera de rendre difficile la mission de la MINURCAT.

26. Le mandat d'arrêt lancé contre le Président soudanais Al-Bashir, mis en accusation par la Cour pénale internationale, risque d'accroître l'instabilité

régionale, encore qu'il n'ait eu aucun effet direct dans la zone d'opérations de l'EUFOR pendant la période à l'examen. Cependant, l'expulsion de plusieurs organisations humanitaires du Darfour et la réduction de la capacité d'acheminement de l'aide humanitaire laissent entrevoir un afflux très nombreux de nouveaux réfugiés au Tchad et sur la frontière. Cela soulèverait des problèmes pour la MINURCAT et aurait des conséquences sérieuses sur le plan de la sécurité.

27. L'Union européenne a adopté un point de vue régional et global de la planification et de la conduite de son opération. L'action de l'EUFOR et les activités entreprises dans le domaine politique et diplomatique, d'une part, et dans le domaine humanitaire et celui du développement, de l'autre, ont été à la fois complémentaires et coordonnés, ce a qui donné à l'effort de l'Union européenne un effet maximal sur le terrain.

28. Le redéploiement de l'EUFOR ne marque pas la fin de l'implication de l'Union européenne au Tchad, en RCA et dans la région. Près de 2 000 soldats qui ont servi auprès de l'EUFOR sont maintenant sous les drapeaux de la MINURCAT. L'Union européenne restera active aux niveaux politique et diplomatique au Tchad, en République centrafricaine et, plus particulièrement, au Soudan, où la mise en œuvre de l'Accord global de paix et le processus de paix au Darfour sont indispensables à la stabilisation de la région. Elle restera aussi active dans la région dans le domaine humanitaire et dans celui du développement.
